

[Que faire à Paris ? Toutes nos idées de sorties !](#)



PARIS

ACTUALITÉS FOOD & DRINK LOISIRS INSOLITE FAMILLE LES TOPS [QUE FAIRE À PARIS](#) VISITES INSOLITES SE CONNECTER

S'ABONNER

Bateaux, loisirs, plancha... Le nouveau visage de la base nautique du Bassin de la Villette se dévoile



Mei ven

Mei ven

Temu



Ce produit pour enlever les rayures de voiture fonctionne tellement bien qu'il devrait être i

Toutes les voitures ont des rayures, mais peu d'entre elles connaissent cette nouvelle technologie qui enlève les rayures et les bosses à domicile.

[En seulement 30 secondes, votre voiture peut paraître c](#)

Naviguer sur le **bassin de la Villette** (19ème arrondissement) entre amis pour profiter des beaux jours de l'été ? L'idée a de quoi être séduisante, et la bonne nouvelle... c'est qu'elle sera bientôt réalité.

RECEVOIR la Newsletter *Cliquer ici*

Un nouveau chapitre électrique et convivial

Annoncé lors du Conseil de Paris de décembre, le changement de prestataire est désormais officiel : la société **AKWA** succède à Marin d'Eau Douce, grâce à une offre qui a su séduire la Ville de Paris. Un concept qui repose sur trois innovations majeures : une flotte 100% électrique, un engagement fort auprès des acteurs locaux, et un lieu de vie à quai proposant restauration responsable et programmation culturelle. À partir du printemps 2025, naviguer sans permis sur le canal de l'Ourcq se fera donc à bord de nouveaux **bateaux 100% électriques**. Au programme, une flotte de 25 embarcations circulant à 6 km/h maximum, imaginées pour une "*naviga-tion silencieuse et respectueuse de l'environnement*". Et ce n'est pas tout, puisque **quatre bateaux en forme de bouée avec plancha intégrée** feront également leur apparition, et pourront accueillir jusqu'à neuf personnes.



[Voir plus sur Instagram](#)**130 mentions J'aime****bonjourpantin**

AKWA prend le relais de Marin d'Eau Douce pour vous faire naviguer sur le canal de l'Ourcq 🚤

Les bateaux électriques de Marin d'eau douce, présents depuis 10 ans sur le bassin de la Villette, vont céder la place aux bateaux, toujours électriques, de la société @akwaexperience .

En effet la convention qui liait Marin d'Eau Douce à la Ville de Paris depuis 2013 a été remise en concurrence pour un nouveau bail de 10 ans. À la lecture de l'appel d'offre public, la Ville de Paris souhaitait trouver un concessionnaire qui pouvait améliorer les aspects suivants :

- cohabitation avec les autres usagers du canal
- respect du règlement de police du canal avec la demande de 5 bateaux de sécurité pour encadrer les usagers : 3 sur le bassin de la Villette, 2 sur le canal
- réévaluation de la redevance versée par le concessionnaire, qui était limitée à 4% du CA annuel pour un plafond annuel de 37500€ maximum.

3 sociétés se sont portées candidates : Marin d'Eau Douce, un groupement entre le Barboteur et « GOBOAT » et la société AKWA qui a remporté le marché.

Si vous aimiez faire un tour en Marin d'eau douce, pas de panique ! L'offre restera sensiblement la même, des bateaux électriques sans permis loués à l'heure. Mais au jeu des 7 différences, voici les spécificités de l'offre :

- Une offre de restauration sur place ou à emporter, 100% végétarienne et 100% sans alcool. Mais vous pourrez toujours emmener à bord votre nourriture et vos boissons préférées (avec ou sans alcool).

- Sur les 25 bateaux (de 5 à 11 personnes), il y en aura 5 équipés d'une plancha (à partir de 250€ les 2h).

Vu leur forme ronde, ils seront idéals pour barboter sur le bassin de la Villette, moins pour battre des records de vitesse. Le total des bateaux passera par la suite à 35.

- Un ponton qui ne sera plus qu'un simple porte d'embarquement mais deviendra un lieu à part entière avec une programmation régulière.

- Côté tarif cela démarrera à 45€ pour un bateau de 4 personnes pendant 1h.

Tous les tarifs.

- La redevance payée à la Ville de Paris sera au minimum de 7% du CA, avec une redevance minimale annuelle de 75000€. Paris projette une recette de 1,5 millions d'€ sur la période.

[Voir tous les commentaires](#)

Ajouter un commentaire...

Pour limiter les excès et les comportements dangereux liés à la consommation d'alcool, AKWA compte sur ses partenaires locaux pour vendre uniquement des boissons non alcoolisées. Le bar sans alcool sera d'ailleurs conçu avec **Le Paon qui Boit**, la première cave sans alcool de France, qui proposera une carte de boissons rafraîchissantes et originales. Ce qui explique pourquoi, à quai, l'offre gastronomique sera "100% végétarienne mettant à l'honneur des produits frais, locaux et de saison", promet l'entreprise sur son site. Côté tarif, les premiers prix débiteront à **45 euros pour quatre personnes** pour une heure de navigation, soit environ 11 euros par personne. Enfin, bonne nouvelle pour les résidents du 19ème arrondissement, les étudiants, les retraités et les demandeurs d'emploi, qui pourront bénéficier de **réductions allant de 10 à 20%**.

Bassin de la Villette © Adobe Stock

Le Bassin de la Villette, future référence du loisir en plein air ?

Outre les bateaux électriques, l'entreprise s'engage également dans une **gestion responsable des ressources et des déchets**. Ainsi, les batteries utilisées seront reconditionnables à 99%, tandis qu'une politique stricte de tri sélectif sera appliquée sur le site, sans oublier des opérations régulières de ramassage de déchets sur le bassin de la Villette, impliquant visiteurs et associations locales. Plus qu'un service de location de bateaux, AKWA, qui aspire à devenir une référence du **slow tourisme urbain**, souhaite donc faire de ce lieu emblématique de Paris un véritable espace de vie, d'échanges et de découverte, où chaque visiteur pourra (re)découvrir ce morceau de Paris au fil de l'eau.

349k Paris Paname  
@ParisAMDPari · [Suivre](#)

Bassin de la Villette.
1953. Paris 19e



11:49 AM · 10 févr. 2025 

 **585**  Répondre  Copier le lien

[Lire 3 réponses](#)

À l'heure où le Grand Paris repense son offre touristique autour du développement durable, le projet d'AKWA s'inscrit donc dans une démarche écologique ambitieuse. Tous les bateaux fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique, cela contribuera ainsi à **réduire l'empreinte carbone et la pollution sonore** sur le Bassin de la Villette. Cours de yoga, ateliers créatifs, rencontres culturelles et événements thématiques

viendront par ailleurs rythmer la vie du site tout au long de l'année. En s'associant avec des associations locales, en soutenant des initiatives sociales et environnementales, AKWA souhaite faire de cet espace un **véritable lieu de vie**, accessible aux petits comme aux grands, et un point de rendez-vous incontournable pour les amateurs de loisirs en plein air.

À lire également : L'idée folle d'un Grand Prix de Formule 1 dans les rues de Paris pourrait-elle devenir réalité ?

Image à la une : Bassin de la Villette © Adobe Stock



A la Une

Savez-vous où
menait autrefois
la gare du musée
d'Orsay ?

La Tour Eiffel
s'illumine aux
couleurs de
l'Ukraine ce 24

L'idée folle d'un
Grand Prix de
Formule 1 dans les
rues...

Le chef Jean
Imbert prend les
commandes du
premier

INSOLITE
HISTOIRES DE PARIS

février...
ACTUALITÉS

ACTUALITÉS

restaurant
gastronomique...
ACTUALITÉS

Découvrez la
chapelle la plus
insolite de France
qui célèbre
l'Ovalie

LIEUX INSOLITES

Petit-déjeuner,
tricot, quiz...
chaque mois, les
cinémas
indépendants
vous convient à...

LOISIRS
CULTURE

Le plus grand
jardin japonais
d'Europe fête ses
40 ans avec...

ACTUALITÉS

5 musées
chaleureux où
passer l'hiver

Les prochaines visites guidées

01 mars La visite inattendue
11h00

01 mars Les plus beaux
passages couverts
16h30

02 mars La face cachée de
Montmartre
10h30

[Voir toutes nos activités](#)

Suivez l'actualité insolite de Paris

Inscrivez-vous à notre newsletter

Contact

Qui sommes-nous ?

Recrutement

Foires Aux Questions Paris ZigZag

Espace annonceur


Crédit

Mentions légales

Conditions Générales de Vente Zigzag

© 2025 Paris ZigZag Tous droits réservés



 Privacy center